

LES FICHES-MESURES DU PROGRAMME LEADER DU GAL ALSACE CENTRALE

FICHES MESURES	OBJECTIFS	ACTIONS ELIGIBLES	BENEFICIAIRES
1. Aide à la création et au développement des micro-entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'éco-entrepreneuriat - Impulser un secteur d'excellence en matière d'éco-entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Aide au conseil - Etudes - Frais de communication - Acquisition de petits équipements 	Nouveaux entrepreneurs ou entreprises existantes de moins de 10 salariés dont l'activité est liée à l'environnement et au développement durable
2. Promotion des activités touristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'offre touristique de l'Alsace Centrale vers l'écotourisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Aide à la création de produits éco-touristiques - Actions de mise en réseau - Réalisation de diagnostics collectifs de sites touristiques - Action d'animation territoriale : soirée-débat, conférences... - Amélioration des hébergements touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Prestataires touristiques (entreprises, associations, particuliers...) - Offices du tourisme - Communautés de communes de l'Alsace Centrale
3. Services de base pour l'économie et la population rurale	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la création de services innovants - Répondre aux nouveaux besoins des populations locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de nouveaux services dans les domaines des déplacements, gestion déchets, énergies renouvelables... - Réalisation d'études-actions - Actions de sensibilisation - Accompagnement d'initiatives - Actions de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Communes, communautés de communes... - Associations, coopératives d'activités et d'emploi
4. Conservation et mise en valeur du patrimoine naturel	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le patrimoine naturel local - Préserver et améliorer la biodiversité et la qualité des paysages - Utiliser ce potentiel pour proposer des produits éco-touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de sensibilisation - Etudes préalables - Mise en place de panneaux d'information et de points d'observation - Constitution de bases de données naturalistes - Réalisation de sentiers de découverte - Achat de matériel spécifique pour l'entretien d'espaces naturels sensibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Propriétaires privés - Associations locales - Communes, communautés de communes
5. Acquisition de compétences, animation et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner d'actions innovantes - Anticiper les effets des crises énergétiques et climatiques - Impulser de nouveaux partenariats, de nouvelles méthodes de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Actions d'animation (conférences, forum, ateliers...) - Echanges d'expériences et de bonnes pratiques - Acquisition de compétences des développeurs territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Association à l'échelle du pays - Une ou plusieurs communautés de communes - Organisme professionnel intervenant à l'échelle du pays